

MERCIALYS

16-18, rue du Quatre-Septembre
CS 36812 - 75082 Paris Cedex 02

Rémunération des dirigeants

(Publication effectuée en application du code de gouvernement d'entreprise AFEP – MEDEF)

Lors de sa réunion du 6 décembre 2023, le Conseil d'administration de la société Mercialys, suivant l'avis émis par le Comité des nominations, des rémunérations et de la gouvernance, a arrêté le montant et les modalités de répartition de la rémunération des administrateurs au titre de 2023, laquelle s'élève, concernant le Président du Conseil d'administration, à 44 000 euros et, concernant le Directeur général, à 30 000 euros.

Paris, le 6 décembre 2023



www.mercialys.com